

## **Peuple québécois, langue québécoise**

Léandre Bergeron

Volume 6, Number 2, 1982

Imposer la bâtardise francophone

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/006077ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/006077ar>

[See table of contents](#)

---

**Publisher(s)**

Département d'anthropologie de l'Université Laval

**ISSN**

0702-8997 (print)

1703-7921 (digital)

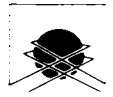
[Explore this journal](#)

---

**Cite this article**

Bergeron, L. (1982). Peuple québécois, langue québécoise. *Anthropologie et Sociétés*, 6(2), 5–16. <https://doi.org/10.7202/006077ar>

# PEUPLE QUÉBÉCOIS LANGUE QUÉBÉCOISE\*



Léandre Bergeron

## ☐ Un peu d'histoire

Le Moyen Âge, la belle époque de l'Église comme État. Les nations n'existent pas encore. Des groupements humains plus ou moins inféodés (et non pas gouvernés, comme aujourd'hui, il va de soi) parsèment toute l'Europe, des villes-républiques aux royaumes de roitelets, des villes-franches aux empires théoriques à la Charlemagne. Et tout ce monde parle des langues vernaculaires.

Une seule langue non-vernaculaire que parlent quelques pions au service de l'Église-État, et quelques lettrés, le latin d'Église. Au Moyen Âge, l'Église est l'État-providence, la mouman, la Mère, qui offre le salut éternel au lieu du bien-être social et du salaire minimum de notre État moderne, notre mouman à nous.

Mais voilà que pointe par-ci par-là le soupçon de l'État séculier, l'embryon de l'État-nation moderne. Le Pape est contesté et subit quelques humiliations. Jules II sort son armure de casseroles.

Mais à la périphérie du royaume papal voilà qu'une Isabelle de Castille entend bien occuper plus de place et de pouvoir qu'un petit duc de Vérone. Avec son charmant Ferdinand d'Aragon à ses côtés et son beau Colomb qui part pour la Chine (1492), elle compte étendre sa domination non seulement sur des terres lointaines mais dans la vie quotidienne et dans la tête de ses sujets. Et quoi de plus proche du sujet que sa langue vernaculaire ? Elle a son petit Cardinal Richelieu tout trouvé en la personne de Nebrija qui lui propose de remplacer le vernaculaire du peuple par une langue codifiée de grammarien. *Car la révolte est vernaculaire*. La parole libre est, par

---

\* Extraits de *La charte de la langue québécoise* (Montréal: VLB Éditeur, 1981) et de « Réponse à Ti-Non et à l'autre » (texte publié dans *Le Devoir*, 14 mars 1981).

définition, révolte contre l'Autorité. Et le Ministre de la Propagande de la belle Isabelle rédige sa *Gramática castellana* et oblige la nouvelle industrie de l'imprimerie à n'écrire que selon ses règles et avec ses mots. La parole du peuple est usurpée par l'État qui en fait un outil de domination sur le peuple lui-même.

## ☒ En France, la langue est mise au service de l'État-nation

Richelieu a vraiment rien inventé quand, un siècle et quart plus tard, artisan de la monarchie absolue, de l'État-c'est-moué, il entreprend de « donner une loi officielle au langage comme à l'État ». Mais il faut dire que le terrain a été préparé. Remontons quelques siècles avant lui et jetons un coup d'œil sur les territoires de l'ancienne Gaule.

Au nord de la Loire, des groupements humains avec ducs et roitelets qui parlent des langues vernaculaires assez parentes pour qu'on puisse les regrouper sous le nom de langues d'oïl, sauf pour la péninsule armoricaine où le vernaculaire est descendant du celte, le breton. Au sud de la Loire, des groupements humains avec comtes et vicomtes et des langues dont la parenté les rassemble sous le vocable de langues d'oc. Le sud a ses troubadours et le nord ses trouvères, qui chantent tous en vernaculaire.

Vers l'an 1000, deux suzerains se partagent le nord, le duc de Normandie qui ira conquérir le royaume d'Angleterre et y imposer sa langue, et d'autre part, le roi descendant de Hugues Capet qui trône en Île-de-France, dans sa capitale de Paris.

Mais les ambitieux capétiens n'en restent pas là et à coups d'épées, de mariages diplomatiques et d'intrigues, agrandissent leur domaine. Au XIII<sup>e</sup> siècle, le soleil de la Méditerranée attire leurs descendants et, au nom de la sainte religion catholique, ils brûlent les « hérétiques » Cathares du sud de la Loire et occupent tout le Midi. En 1271, le comté de Toulouse est réuni au royaume de France.

Avec la guerre de Cent ans, ils peuvent s'approprier des descendants du duc de Normandie, parti pour l'Angleterre, toutes les parcelles de territoire qu'ils leur restaient sur le continent. Et le francien, ce vernaculaire de l'Île-de-France, devient le françois que font rimer Rutebeuf et Villon. On dit « le moins pire », « pas si pire », « la plus bonne ». Le « ne » de la négation tend à disparaître en faveur du « pas » et du « point ».

Fin XV<sup>e</sup> siècle, l'imprimerie inventée, la seule langue qui peut aller sous presse est la royale. La Renaissance, avec son engouement pour l'Antiquité, gonfle le vocabulaire françois de mots grecs et latins. Le vernaculaire du roi commence à s'imposer comme langue du royaume de France.

En 1534, François I<sup>er</sup> demande à un certain Jacques Cartier de trouver un chemin vers les Indes en passant par le sauvage pays incertain du Québec. Cette requête royale en bon français vernaculaire amènera la naissance d'un peuple qu'on appellera au XXe siècle québécois et le développement d'un rameau vernaculaire qu'on appelle aujourd'hui la langue québécoise.

En 1539, François I<sup>er</sup> proclame l'ordonnance de Villers-Cotterêts qui fait du français de François la langue officielle du royaume de France. La langue du roi remplace le latin dans toutes les pièces juridiques du royaume. Le latin, langue d'Église, langue officielle de l'État-providence religieux du Moyen Âge, voit son terrain miné et son influence réduite aux dépens de la langue du pouvoir séculier.

La métropole embryonnaire de Paris, siège du pouvoir séculier grandissant, se met à siphonner les provinces conquises, et recruter les meilleurs cerveaux parmi les provinciaux colonisés pour bâtir l'État séculier moderne avec l'équipement du bord. Le petit Clément Marot, qui ne connaît que le vernaculaire occitan de Cahors, apprend le français à dix ans et invente, devenu adulte et poète, l'accord des participes avec *avoir*.

Même si les universités n'enseignent que le latin et le grec et que toute pensée un tant soi peu abstraite s'articule toujours en latin, le vernaculaire français se lâche lousse dans tout le royaume. Rabelais ramasse des mots partout et vous les enfile de joyeuse et gaillarde manière, Brantôme écrit comme il parle ou presque et Du Bellay publie en 1549 la *Deffence et illustration de la langue françoise*, manifeste enthousiaste en faveur d'une langue nationale authentique. Les poètes de la Pléiade sont tous d'accord avec lui. « Le latin, à ta place ! ». Le français, langue vernaculaire du roi, doit occuper le champ de la parole tout entier et s'enrichir comme bon lui semble de mots grecs et latins, de mots d'autres langues vernaculaires, de mots de métiers, doit créer des mots s'il en ressent le besoin. Vive la liberté de la langue du roi ! Le brave Meigret veut dresser des règles de grammaire selon l'usage du monde et laisser le monde dire « j'ai passé par là » ou « je suis passé par là ». Ronsard écrit : « Plus nous avons de mots dans notre langue, plus elle sera parfaite ». On écrit « i leuz a dit », « su ta tête », « un affaire », « une âge », « une poison » (prononcé poéson). Montaigne écrit « astheure ». Meigret trouve que l'accord des participes passés est un exercice « inutile, incongru, pour courtisanes élégantes ». Il ne se doute pas, le pauvre, qu'elles auront le dernier mot, ses précieuses, sur la belle langue de France. Les éléments conservateurs se manifestent déjà. Dubois veut réduire le français à la syntaxe latine, et enfin Malherbe vient... éteindre les feux de joie de la parole du XVIe siècle. Et s'éteint aussi toute velléité démocratique qu'avait fait naître la Réforme protestante quand Henri IV reprend le royaume en main. L'Église-État en perte de vitesse appuie l'État-Nation qui s'affirme. Le grand Cardinal sera le symbole et la réalisation de ce mariage de raison pour la plus grande gloire de la plus grande dictature du XVIIe siècle.

Enfin Malherbe vint... à Paris en 1605. Courtisan des plus intrigants, il devient le poète officiel de Henri IV vieillissant et, avec sa formation de juriste, le premier policier de la langue française. « Il faut épurer la langue ». Du concept de pureté de la langue à celui de pureté de la race, il n'y a qu'un pas qui se glisse bien, n'est-ce pas ? Il décrète l'exclusion du parler du peuple (vernaculaire de Paris), l'exclusion de termes régionaux (vernaculaires des provinces de France), l'exclusion de tous les termes de métiers (vernaculaires des ouvriers). La seule langue française est celle de la cour. Voilà qui est dit. Et que les écrivains se conforment avant tous, compris ?

La fille de Montaigne, Mademoiselle Le Jars de Gournay, proteste : « La vraie douceur des langues, comme celle du vin, consiste en leur esprit et vigueur ». « Le grand mérite c'est la richesse ». Tout travail est vain là où manque « la splendeur de la liberté ». La cour la traite de vieille folle d'un siècle révolu et le rouleau compresseur continue sa course.

En 1626, un édit royal interdit à tous les imprimeurs, sauf ceux de Paris et de Lyon, d'imprimer autres choses que « des livres d'heures, de catéchisme et des thèses de doctorat ».

En 1631, paraît le premier hebdo, *La Gazette*, organe officieux de Richelieu où Louis XIII agit souvent comme correcteur (censeur, s'entend).

En 1634, Richelieu étatisé la langue en fondant le corps policier pour la régir. Il fonde l'Académie française « qui doit régler et gouverner la langue »... « nettoyer la langue des ordures qu'elle avait contractées ou dans la bouche du peuple, ou dans la foule du Palais, ou dans les impuretés de la chicane... ».

L'Académie fait des petits. Des salons s'ouvrent et le bel esprit se promène parmi les précieux. Et Louis XIV devenu grand se paie Versailles et ses jardins pour s'éloigner de la puanteur du peuple de Paris, cultiver ses courtisans et régner en grand despote. « Que me chaut 100 000 croquants ? » La langue se « purifie » encore avec Vaugelas et s'éloigne davantage de la vermine populaire.

Vaugelas dit : « Les honnêtes gens disent *plus* et le peuple *pu* ». Et : « Il n'y a qu'un maistre des langues qui en est le roi et le tyran, c'est l'usage ». Mais de quel usage parle-t-il ? L'usage de qui ? L'usage de la cour. Mais pas même de toute la cour du roi. De la partie la plus « saine » de la cour. « Ce mauvais grammairien, et ignorant de la langue du passé (dixit Ferdinand Brunot), s'en est trop rapporté à la Cour et à des prétendues oreilles délicates, à des femmes qui, s'il avait retardé sept ou huit jours à leur poser la question, auraient été d'un tout autre sentiment ». Les règles de la grammaire française dictées par des cocottes de luxe. « Et ainsi s'est introduite, et pour longtemps, une extrême confusion, là où l'instinct populaire, tout grossier, abandonné à lui-même, eût apporté unité et clarté (toujours Brunot).

Un adversaire de Vaugelas comme LaMothe LeVayer élève la voix : « Le style même, qu'on prétend perfectionner, souffre de cet excès de polissage, il perd sa vigueur à mesure qu'on repasse dessus ». « Quant au langage, on le réduit à la mendicité ».

Mais rien à faire. Le grand policier a le dernier mot, en vérité. Il condamne les mots *actif, adolescent, allégresse, angoisse, anxiété, ardu, banquet, clameur, condoléance, finalement*, etc., qui survivront malgré lui et d'autres disparaîtront comme *se condouloir, se conjouir, convoiteux, nettir, oeillader*, etc., ou bien partiront avec la « racaille du royaume » vers le Québec incertain, *mauvaiseté, barguigner, cancelier, barbier, focailler*, etc. Le mot *conception* est chassé comme un mot sale excepté dans *Immaculée Conception*. *Poitrine* est exclus car il évoque « ce sein que je ne saurais voir ». Et le mot *sein* lui-même dans ce sens, Corneille doit le retirer de ses textes. Il faut le remplacer par *gorge*, beaucoup plus haut et plus noble, n'est-ce-pas, qui donnera aux Françaises le *soutien-gorge*, mot qui évoque pour nous plutôt un rack à goître et ne saurait remplacer notre *brassière*, bon vieux mot vernaculaire de France qui signifiait à l'époque « chemise de femme très ajustée ». Mais allons plus loin encore. Une de ces précieuses qui dictait le bon goût à Vaugelas a honte de dire : « J'aime le melon ». Ouache ! Mêler le mot *aimer*, si noble, à ce vulgaire et si concret *melon*, oh horreur ! « Il faut dire : « Je goûte le melon. J'approuve le melon ».

Molière essaie bien de ridiculiser ce beau monde mais sans succès d'ailleurs. Il réussira mieux à se moquer du peuple et de sa langue, et même de la bourgeoisie montante (relire *le Bourgeois gentilhomme*) qui ne connaît pas encore sa place dans l'ordre social de la monarchie absolue.

Et voilà. Le génie de la langue française fait un virage à droite et vers le haut. Il s'éloigne du concret, du vulgaire, de la boue, de la plèbe. Il préfère les mots abstraits qui ne peuvent évoquer la réalité physique, politique et sociale des peuples de France. Bossuet corrige même ses textes. Au lieu de : « Jésus présentant sa face... aux crachats de cette canaille » qu'il écrit en 1660, il écrira en 1666 : « Jésus présentant son visage à toutes les indignités de la troupe vulgaire ».

Des contestataires dans ce nouvel ordre linguistique ? Oui. Un certain faiseux de dictionnaire, un certain Furetière, académicien (comment s'est-il faufilé là, celui-là ?), inclut dans son dictionnaire qu'il publie en 1684 des mots populaires, des mots de métiers, des mots utilisés par sa mère, son grand-père. Oh, scandale ! On le chasse de l'Académie. Lèse-majesté ! Lèse-pureté-de-la-langue-française ! Et Furetière est également chassé de la société du beau monde, de la société des honnêtes gens. Et Madame de Sévigné de dire : « Je trouve que l'auteur fait clairement voir qu'il n'est ni du monde ni de la cour, et que son goût est d'une pédanterie qu'on ne peut pas même espérer corriger... ».

Et pendant ce temps-là, des braves croquants de France débarquant dans le Québec incertain, parlent comme le dictionnaire de Furetière sans l'saou-ère et montent leur campe dans l'pays.

En 1694, l'Académie adopte pour la langue française l'orthographe des greffes royaux, ou « ancienne orthographe, qui distingue les gens de lettres d'avec les ignorants et les simples femmes ».

Et voilà que pointe le « siècle des lumières », l'Encyclopédie, les philosophes et la déesse Raison. Voltaire s'élève comme le grand contestataire de l'ordre monarchique mais, en matière de langue, il est aussi conservateur que Vaugelas. Il se fait le défenseur de la pureté de la langue française et propage l'idée que toute évolution de la langue ne peut être que corruption par rapport au modèle parfait laissé par le classicisme du XVIIe siècle.

Mais, en ce siècle de raison, on va plus loin encore. Les assises de la langue de Vaugelas, c'est-à-dire l'usage qu'en fait « la partie la plus saine de la cour », ne suffisent plus. On veut du plus solide. On affirme que les règles de grammaire se fondent sur la raison et les grammairiens vont se tordre les méninges pour expliquer *logiquement* les accords des participes passés et autres règles aussi absurdes. Et Rivarol, à l'aube de la Révolution, fait l'éloge de la pureté et de la clarté de la langue. « Les styles sont classés dans notre langue comme les sujets dans notre monarchie... et c'est à travers cette hiérarchie des styles que le bon goût sait marcher... Racine et Boileau parlent un langage parfait dans ses formes, sans mélange, toujours idéal, toujours étranger au peuple qui les environne ».

La Révolution elle-même, menée par des bourgeois qui rêvent de s'emparer du pouvoir, répugne à user de la langue populaire. On proclame « la chasteté de la langue française », on combat les « patois » comme de l'obscurantisme anti-révolutionnaire tout en considérant l'éducation du peuple comme inutile et même dangereuse.

Mais ce conservatisme en matière de langue, que Napoléon bénira, sera miné quelque peu par des écrivains comme Hugo qui écrira : « Le jour où elles (les langues) se fixent, elles meurent » ; et d'autres se mettront à puiser dans l'argot (ce vernaculaire interdit), pour donner un peu plus de *vie* à leurs écrits.

En 1832, l'orthographe de l'Académie devient l'orthographe de l'État.

Avec l'instruction obligatoire à la fin du XIXe siècle, l'idéologie toujours conservatrice qui entoure la langue française s'installe dans les écoles et s'impose maintenant à tout citoyen français. La langue est un objet de vénération, un peu comme la virginité de Jeanne d'Arc. L'État *prête* à tout Français ce joyau rare, l'espace d'une vie. Interdit d'y toucher, de jouer avec, excepté dans les règles du bel esprit aristocratique d'antan.

## ☐ Mais au pays incertain du Québec

Nos ancêtres, à peu près tous de condition modeste, croquants, « filles du roi », paysans déshérités, soldats, ont apporté avec eux, dans leur bouche, dans leur tête et dans leur cœur, la langue vernaculaire de diverses régions de France (Île-de-France, Saint-Onge, Poitou, Normandie, etc.). Avec la Conquête de 1760, coupés qu'ils sont de la « mère-patrie », assujettis à de nouveaux maîtres, anglais ceux-là, les Canayens, comme ils s'appellent à l'époque, 60 000 qu'ils sont, vont devoir survivre avec les moyens du bord. Une certaine petite élite fréquentera les salons des maîtres anglais et adoptera certains termes anglais mais la grande majorité, réfugiée dans les terres, conservera le vocabulaire et la syntaxe du vernaculaire français et l'esprit de liberté qui va avec tout vernaculaire, la création de mots selon les besoins, surtout par analogie (*banc de neige*, qui rappelle *banc de sable*, *poudrerie*, et le reste) ou par l'emprunt aux langues amérindiennes pour nommer les choses et définir leur réalité d'ici. Pendant qu'en France la langue vernaculaire du roi devient langue d'État et subit codification et épuration, nos ancêtres perpétuent en terre d'Amérique l'évolution naturelle des vernaculaires de France, les mots et tournures des vernaculaires du XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles mais dans un contexte géographique différent et dans un état de résistance au colonisateur.

Tout peuple colonisé qui veut survivre conserve, il va de soi, ce qui lui colle de plus près, sa langue vernaculaire, et l'élève comme un rempart contre l'assimilation. Nos grands-grands-parents n'ont rien fait d'autre en continuant à utiliser *barguigner*, *canceler*, *licher*, *acter*, *hâler*, *hante* (pour *jante*), et quelques 10 000 autres mots qui plongent leurs racines dans les vernaculaires des provinces de France. Et cela malgré toutes les tentatives d'assimilation, malgré le Rapport Durham (1840), et surtout malgré les campagnes de « bon parler » qu'un clergé réactionnaire chassé de France inscrit dans sa mission religieuse. Malgré tout, certains intellectuels du début du XX<sup>e</sup> siècle valorisent les mots québécois et les considèrent comme partie intégrante du français d'Amérique. Des Adjutor Rivard, des Louis-Philippe Geoffrion font, avec des équipes de collaborateurs, la cueillette de nos mots vernaculaires et publient en 1930 le *Glossaire du parler français au Canada* qui rassemble déjà environ 9 000 mots bien de chez nous.

Le peuple québécois parle, et *parle bien*. Il dit ce qu'il a à dire, pour ceux qui savent entendre et écouter. Il a une politesse dans la langue qui n'est évidemment pas celle de la bourgeoisie parisienne. Au code hypocrite d'une société de classes bien hiérarchisée où les tournures courbettes font dire à un patron « votre humble serviteur » à ses employés, le Québécois substitue une politesse plus vraie, plus authentique, plus égalitaire. C'est vrai que le *vous* est battu en brèche et que le *tu* prédomine. Parce que le *vous* est une soumission qu'on refuse et le *tu* une fraternité et une complicité contre les gros bonnets, ceux à qui il faut dire *vous*. Et cette habi-



tude nous vient des Américains ? Elle nous vient du vernaculaire français du XVI<sup>e</sup> siècle avant que le roi n'impose son code et sa gouverne au royaume de France. Et pourtant ça ressemble tellement à l'américain. Comme tant d'autres façons d'investir notre langue d'ailleurs. Parce que les deux peuples, Québécois et Américains, ont des racines dans des vernaculaires de deux pays d'Europe voisins, ont évolué d'une façon relativement autonome pendant deux siècles en Amérique, partagent des orientations démocratiques similaires et embarquent dans la troisième vague sans les carcans et les stéréotypes du Vieux Monde. Similitude de parcours, évolution parallèle, avec peu d'interpénétration à part l'emprunt québécois, récent, de quelques mots américains.

La langue québécoise a ses registres<sup>1</sup> comme toute autre langue dite de civilisation, pour jaser en famille, pour accueillir des étrangers, pour faire l'amour, pour faire des discours d'élection, pour dire des choses pas gentilles. Elle sait dire des choses crues comme la réalité, car notre réalité n'est pas souvent feutrée par des tentures Louis XV; opaque comme la réalité, car, n'est-ce pas, notre réalité n'est pas toujours claire comme l'idéalisme fasciste de Rivarol; concrète comme la réalité car survivre dans un Québec incertain, ça se fait difficilement avec des mots d'esprit et des envolées dans les hautes sphères de l'abstraction. Mais elle sait dire avec chaleur car elle est la langue de la complicité et de la connivence. Elle sait dire avec conviction car elle colle au sang comme la peau elle-même. Elle sait dire avec liberté car les codes imposés lui sont étrangers comme l'étaient les lois de Louis XIV pour nos ancêtres coureurs-de-bois.

#### ▣ Mais il y a un ombre au tableau – la naissance d'un mandarinat bien de chez nous

Depuis un gros trois quarts de siècles une élite colonisée cherche à embarquer les Québécois dans les mêmes sirènes du mandarinat français et à imposer le même carcan et les mêmes complexes. Les campagnes de « bon parler » dans les collèges classiques et les écoles semblent porter « fruit ».

Mais elles sont quoi, ces campagnes de « bon parler » ? Elles sont tout bêtement des tentatives d'application du régime linguistique de l'État français avec toute l'idéologie XVII<sup>e</sup> siècle qui vient avec. Non pas d'abord

---

<sup>1</sup> *Registre* remplace *niveau* parce que ce dernier terme suppose une hiérarchie dans la langue (niveaux élevé, soutenu, familier, vulgaire, etc.) qui correspond à la société de classe des trois siècles passés mais n'a plus de sens dans une société qui se veut plus démocratique. Le mot *registre* renverse la hiérarchie des *niveaux* et établit sur un pied d'égalité les divers champs d'activité linguistique. Ainsi on retrouve une série de registres qui, par exemple, correspondent à la chambre à coucher, à la chambre des députés, à la brasserie en compagnie de tel ou telle, à la conversation avec un intime, à la conversation avec un étranger, au discours électoral, etc. Même les linguistes un peu sérieux n'emploient plus le mot *niveau* mais *registre*.

l'emprunt tout à fait légitime du vocabulaire d'un Français qui essaie de s'exprimer dans les bouleversements sociaux et politiques du XIXe et XXe siècles mais surtout, et avant tout, la chasse aux mots et tournures vernaculaires et l'installation à leur place du discours de Bossuet et de Fénelon. Et c'est pourquoi le peuple québécois se réfugie dans un mutisme apparent, un balbutiement, pendant des décennies. Et puisque le seul vocabulaire qu'on entend claironner est celui de la liturgie, le peuple le soumet au génie de la langue vernaculaire. Ça donne *câlisse !, cibouère !, tabarnaque !, osti !* Vous dites qu'on parle mal ? C'est bien vrai, on parle mal, parce qu'on s'sent mal.

Et pendant ce temps-là, une petite élite cultivée, laïque de nom mais cléricale de pensée, s'en-va-t-en France faire des études, apprendre le « bon français » pour revenir mépriser la langue vivante de ses pères et mères au nom de la « littérature française », de la « linguistique française », au nom de la « science de la langue ». Ces curés en soutane, ou sans, installés au chaud dans les universités à charte vaticane et autres institutions de « haut » savoir vomissent, en phrases françaises bien aristocratiquement léchées, leur dédain pour notre patrimoine linguistique, et clament leur vénération pour l'Académie française. (Ne créent-ils pas une Académie canadienne-française qui veut être le pendant de l'autre ?) Au lieu de valoriser notre vernaculaire et d'y intégrer des emprunts d'une France essayant d'articuler la réalité qui découle de la Seconde Guerre mondiale pour que nous aussi nous puissions analyser avec nos mots *et* ceux de nos cousins de France notre réalité à nous, ces braves colonisés rejettent tout ce qui est du pays et importent des spécimens Vieille-France. Les *Fridolinades* ne sont pour eux que de l'amuse-populace, la Bolduc une honte, un *Homme et son péché* une insignifiance moralisatrice pour garder le bon peuple à sa place, n'est-ce pas ?

Mais malgré cet establishment bien au chaud dans sa bonne conscience et ses chaires feutrées en dollars et cents, des jeunes Québécois se mettent à regarder la télévision et par-dessus la clôture. Certains articulent des poèmes et romans qu'ils croient un apport à la « culture française universelle » pendant que d'autres supplient Larousse d'incorporer dans son dictionnaire des canadianismes de bon aloi. D'autres encore mijotent la Révolution tranquille.

Et voilà qu'elle éclate, cette révolution qui verra le peuple québécois prendre conscience de lui-même comme peuple et s'orienter vers une certaine souveraineté. Mais, hélas, en cette même année 1960, début de la tranquille révolution, notre petite élite popularise un mot pour mépriser davantage notre langue. C'est lancé. Nous ne parlons pas le français, mais la langue des chevaux.

Quelle ironie tout de même, qu'en même temps qu'on amorce une décolonisation au niveau politique, on sombre, au niveau de la langue, dans la

pire aliénation du colonisé. D'une part, on veut sortir d'un état d'infériorité, d'une citoyenneté de seconde zone, et, d'autre part, on méprise ce qui nous caractérise le plus, notre originalité linguistique. Mais il faut préciser que ce n'est pas le peuple qui le voit ainsi mais une certaine élite dite éclairée. En effet, cette élite bien peu sûre d'elle-même croit que pour repousser l'envahissement de l'anglais, seule une autre langue de calibre international peut le faire. Donc, chasser le vernaculaire québécois comme une honte et faire adopter par tous les Québécois le français dit international. Au lieu d'enrichir notre vernaculaire de l'apport du français moderne, ces maîtres-chez-nous, encore trop colonisés, veulent chromer les Québécois en Français moyens et folkloriser notre vernaculaire. C'est vraiment pas faire confiance au monde. Tous ces petits maîtres, de gauche comme de droite, veulent importer de France tout ce qu'il y a de plus vieillot, de plus dépassé et de plus aberrant dans la douce France, le carcan linguistique et l'idéologie qui vient avec. Car ils ont des ambitions, ces petits maîtres : faire du Québec un État unitaire à la française, centralisé à mort et, pour cela, il faut faire comme Richelieu, « gouverner la langue comme l'État », imposer au peuple une langue d'État qui encadre sa pensée et en fait un citoyen robot docile (boulot-métro-dodo) qui va rire de ses belles-sœurs au théâtre le soir pour se « détendre ».

Pour ce faire, on plante des policiers de la langue française dans tous les médias (radio, télévision, journaux, revues), dans toutes les écoles, toutes les universités, dans tous les ministères. On crée un corps d'élite, l'Office de la langue française, qui nous dit quoi dire et ne pas dire. Tout mot ou tournure qui n'est pas dans le Larousse, le Robert ou le Grevisse est à bannir comme une perversion. Tout terme ou tournure qui ressemble de près ou de loin à l'anglais est un anglicisme. Et davantage, on se veut plus catholique que le pape, plus français que les Français. On va manger des « hamburgers » quand les Français eux-mêmes mangent des hamburgers dans leur dictionnaire Collins-Robert.

C'est-i pas grave ?

De iousqu'on va avec ça ?

Au lieu de nous orienter vers la libération de nos forces vives et l'épanouissement de notre créativité vernaculaire, on veut nous enfermer dans le carcan État-nation moderne avec une langue réduite, aseptisée, formaliste, étroite, contrôlée, châtiée pour que, n'est-ce pas, notre seule articulation culturelle soit de discourir avec des Sénégalais à la langue blanchie, des Suisses romancés et des Occitans avec l'acsagne, de la pureté et de la chasteté de la langue française.

Avec c'te gagne-là, on est pas sorti du béton.

Pendant qu'ils succent leur Bloody Mary, ils suçotent le mot « racinette » pour traduire pour le peuple, n'est-ce pas, ce vulgaire routebire. Et pendant qu'ils commandent leur « bifteck » Châteaubriand dans un restaurant français bien installé près de leur blockaus, ces SS de la langue française n'entendent pas la clameur de la populace.

Et la populace clame.

## ☐ Le choix du peuple

Si on veut perpétuer le mandarinat, qu'on continue dans la même veine, mais qu'on connaisse le risque qu'on court. Le peuple québécois, forcé par son élite aliénée à adopter le code français, préférera la résistance passive (qu'il connaît depuis si longtemps d'ailleurs) sinon l'intégration à la masse anglophone ambiante. Les grands défenseurs du Québec français poussent donc les Québécois à l'assimilation. Car ils n'ont pas compris, ces grands pourfendeurs de dragons, que le Québécois veut un Québec québécois et non pas français. Plus on tirera le Québécois vers le mandarinat français, plus il s'enracinera dans sa conviction qu'il est américain. Si la québécity est interdite, si le seul choix c'est être Français d'Amérique ou Américain, le Québécois va choisir l'Américain. Mais on n'en est pas encore rendu là car même si notre élite veut nous imposer cette polarisation, on sent que même encore mal articulé, le choix de la majorité est sa québécity, sa spécificité québécoise. Et ceci rejoint le commentaire qu'un plombier de Rouyn m'a fait il y a quelques jours : « Le P.Q. i a manqué le bateau parce qu'il sait pas qu'on est pas des Français mais des Québécois ». Ayoille !

Glissons un peu dans le politique pour soumettre une hypothèse : Est-ce que c'est pas le même réflexe qui a joué le 20 mai ? Est-ce qu'il y a pas là le refus d'un État unitaire fortement centralisé à la française ? Le peuple québécois, anarchiste invétéré (dans le sens propre du terme, c'est-à-dire opposé à tout gouvernement), préfère-t-il pas deux gouvernements opposés, en perpétuel conflit (comme un match de hockey à la télévision) et nourrit-il pas cette division en envoyant René à Québec et Trudeau à Ottawa pour justement avoir ni d'une part ni de l'autre un État unitaire fort et de ce fait omniprésent et tyrannique ? Hypothèse que tous les Péquistes déçus peuvent suçoter au lieu de dire que le peuple québécois n'a rien compris. A-t-il pas trop bien compris au contraire le danger de l'État ?

## JAUNE

*L'Acadie qui fond comme une roche au soleil, tranquillement nous fondons aux soleils de méthane de plastique d'acier de tout le monde du plus fort de l'humiliation collective de la patience et du raisonnement, nous comprenons tout, nous comprenons qu'après avoir demandé poliment on nous dise que nous en avons trop, nous savons dire please a minute please pardon me please thank you so very much please don't bother please I don't mind please et encore you're welcome please comme again please anytime please don't mention it please PLEASE PLEASE PLEASE please kill us please draw the curtain please laugh at us please treat us like shit please, le premier mot que nous apprenons à leur dire et le dernier que nous leur dirons please. Please, make us a beautiful ghetto, not in a territory, no, no, right in us, make each of us a ghetto, take your time please. Nous fondons comme une roche à la chaleur de l'indifférence de la tolérance de la diplomatie du bilinguisme du bien-être social de l'esprit de clocher de la patentisation du soleil de l'autruchisation de notre vue sur le monde de l'aplatventrisme chronique du stand-by please stand-by one two three TEST TEST TEST.*

(Herménégilde Chiasson, *Mourir à Scoudouc*,  
Moncton, Éditions d'Acadie, 1974)